



**Syndicat CGT Darty ouest**

SAV Darty

1, avenue des Palanques

31 120 Portet sur Garonne

Tél : 06.86.95.90.57

## **CIF**

# **CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION**

Ce dispositif permet à toute personne en CDI d'obtenir une autorisation d'absence de son employeur afin d'effectuer la formation de son choix pendant les heures de travail.

Avec l'assurance de retrouver son poste dans l'hypothèse où cette formation ne débouche pas sur une reconversion.

La durée maximale de ce congé est fixée à 12 mois lorsque l'apprentissage est effectué à temps plein et à 1200 heures en cas de temps partiel.

Seule restriction pour déposer sa demande : être en CDI depuis au moins 24 mois (consécutif ou non) et justifier d'une ancienneté de 1 an au sein de Darty Ouest.

Par ailleurs, attention à formuler sa demande en temps et en heure. La loi prévoit un délai de 60 jours avant le démarrage de la formation si celle-ci dure moins de 6 mois ( ou si elle est effectuée à temps partiel ) et de 120 jours pour un cursus de plus de 6 mois.

Lorsque ces conditions sont respectées, l'employeur ne peut s'opposer au départ en formation du salarié.

Néanmoins il faut préciser que l'entreprise a le droit de demander un report de 9 mois maximum si elle estime que cette absence sera préjudiciable à la bonne marche de l'activité ou que trop d'employés expriment le même souhait de prendre un CIF en même temps.

Enfin l'obstacle majeur peut s'avérer être le financement, en effet, c'est le fongécif dont dépend Darty Ouest qui prend en charge le coût de la formation ainsi que les salaires des apprentis, les moyens financiers de cet organisme ne sont pas sans limites.

Toutes les demandes n'ont donc pas les mêmes chances de succès.

Il faut ajouter que les priorités diffèrent d'une région à l'autre.

Le dispositif du CIF est également ouvert sous certaines conditions, aux salariés actuellement en contrat à durée déterminée. Les salariés intérimaires peuvent aussi en bénéficier.

**Plus d'infos sur le site [www.cgtdartyouest.com](http://www.cgtdartyouest.com) et sur [www.fongecif.com/Page/FCIF.htm](http://www.fongecif.com/Page/FCIF.htm)**